

COMMISSION SPORTS & LOISIRS

Mercredi 10 octobre 2018

Commission Citoyenneté et Vivre Ensemble : 11 présents – 3 excusés - (1 démission)
Direction Jeunesse & Sports – Conseil des Collégiens : Pascale VALLE & Jean-Luc AUBERT
Réseau des MJC Normandes : Vincent BINET & David DUHAMEL
Mission Coopération Internationale : Catherine PERPELYTSA
Association Tora Cœur de Caux : Denise Lelouard & Catherine Goudenhooff

Actualités

Pour cette réunion de rentrée, l'actualité du CDC est à l'ordre du jour, avec plusieurs rendez-vous.



- **26 au 29 octobre : 12^{ème} congrès de l'ANACEJ à Paris**

Rendez-vous national de la participation des enfants et des jeunes, l'Anacej propose cette année de travailler sur le thème suivant : «*Trouver sa place, avec ses différences, sur tous les territoires*».



Une délégation du Conseil des Collégiens 76 est inscrite à ce congrès.

- **« Éliminations des VIOLENCES à l'égard des femmes »**

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est célébrée le 25 novembre et soutenue par l'Organisation des Nations unies. Une manifestation sera organisée **le vendredi 23 novembre** au Département.



La participation d'élu.e.s du Conseil des collégiens sera requise.



- **29 et 30 novembre 2018 : Forum des Collégiens**

Comme l'an dernier, ces 2 journées, sur le thème de « l'engagement créatif, solidaire et citoyen » seront exclusivement réservées aux collégiens et collégiennes. Quatre espaces seront à votre disposition, ateliers de pratique, spectacle interactif, information et ciné-débat.



Inscription avant le 12 novembre, par classe ou à titre individuel, uniquement pour les élu.e.s du Conseil des Collégiens dont la classe ne participe pas.

- **Février : Visite de l'Assemblée Nationale**

Une visite de l'Assemblée Nationale pourrait être organisée pendant les vacances scolaires de février.



Sur inscription uniquement.

- **8 mars : Journée des droits des femmes**



La Journée internationale des femmes, également appelée journée internationale des droits des femmes dans certains pays comme la France, est célébrée le 8 mars. C'est une journée internationale mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.



Une session extraordinaire du Conseil des Collégiens pourrait être organisée à l'Hôtel du département lors de cette journée. (À confirmer)

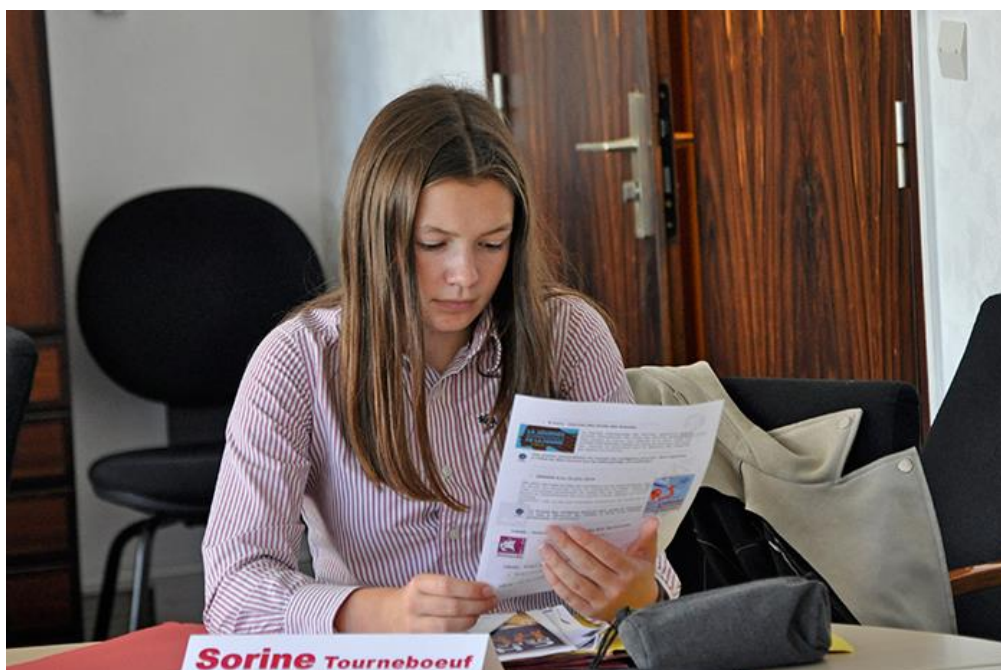
- **ARMADA 6 au 16 juin 2019**

Dès 1983, née l'idée de créer des animations sur les quais de Rouen afin de donner aux Rouennais l'envie de reconquérir les quais. L'envie de créer une grande concentration de voiliers fait son chemin... L'[Armada](#) devient un rassemblement des plus grands voiliers, bateaux et navires militaires.

Aujourd'hui, c'est un des plus importants événements du monde de la mer.



Le Conseil des collégiens pourrait être invité le mercredi 12 juin à découvrir les voiliers à bord d'un bateau promenade. (À confirmer)



Activités de la commission

↳ **Qu'est-ce qu'une Junior Association** – Présentation par le RMJCN



La Junior Association permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets. Elle permet de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. C'est le Réseau National qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif.

- une assurance qui couvre tous les problèmes liés à la responsabilité civile des mineur.e.s
- la possibilité d'ouvrir un compte, grâce à un partenariat établi avec un établissement bancaire
- un accompagnement, en permettant aux jeunes d'accéder à des informations ou des conseils utiles sur les démarches à entreprendre et en mettant l'expérience et le savoir-faire, des réseaux des membres fondateurs à leur disposition.



Elle offre la possibilité de s'organiser dans une dynamique associative et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyen.

Comment créer une Junior association ?

Pour créer une Junior Association, plusieurs critères liés au fonctionnement du dispositif comme aux valeurs du Réseau national des Juniors Associations sont à respecter :

- composer un groupe d'au moins deux jeunes mineur.e.s, sans aucune autre limite de nombre
- désigner au minimum 2 représentant.e.s, obligatoirement mineur.e.s à la date de l'habilitation
- s'acquitter d'une cotisation de 15 € par an pour rejoindre le RNJA et participer à son action
- le projet doit être porté par les jeunes
- le fonctionnement de la Junior Association doit être démocratique

Une Junior Association peut accepter des jeunes majeur.e.s âgé.e.s de 18 à 20 ans, mais ils et elles doivent constituer moins de la moitié des membres, et ne pas être ses représentant.e.s.

Aucun animateur ou professionnel, aucun élu.e d'une collectivité ou d'une association, aucune personne ressource, parents, adultes, ne peut être membre ou représentant de la Junior Association.



↳ Échanges avec le Burkina Faso – Projet de théâtre forum

Au Burkina Faso, le théâtre forum est parfois utilisé comme outil, dans certains conflits, notamment liés au genre, que les femmes peuvent rencontrer pour exercer une activité. La « méthode » s'est révélée être une solution pertinente et efficace, qui a permis de mobiliser des alliés chez les hommes et de soutenir l'autonomisation économique et sociale des femmes.

Objectif : Mettre en place un projet de théâtre forum* sur le thème du harcèlement conjointement avec des jeunes Burkinabés.

- Écriture : Décrire une situation de harcèlement

**C'est un spectacle de théâtre interactif qui permet par le biais du jeu théâtral de faire émerger la parole et la réflexion autour d'un thème choisi.*



NB : Le calendrier des commissions ainsi que les comptes rendus et les photos sont consultables sur le site du Conseil Départemental des Collégiens. www.collegiens76.fr et sur le site www.arsene76.fr

